

WWW.SOYaux.FR

M E I L L E U R S V Œ U X



NOUVELLE
VOEUX 2022
DU MAIRE
PAGE 10
FORMULE

page

4

Orientations
budgétaires
2022

page

6

Soyaux
cité éducative

page

13

Noël à
Soyaux

Sommaire

Décembre 2021



6



8



9



14

Directeur de la publication
François Nebout

MAIRIE DE SOYAUX
235, avenue du Général de Gaulle
CS 92515 SOYAUX
16025 ANGOULÊME CEDEX
Tél. 05 45 97 83 50
mairie@mairie-soyaux.fr
www.soyaux.fr

Conception édition
ENCORE Design & Communication
2 cité de l'Entrant - 16000 ANGOULÊME
Tél. 06 51 42 95 36
contact@encore-design.fr
www.encore-design.fr

Crédit photos
Mairie de Soyaux
www.truffandier-photos.com
© Franck Têtu

Tirage
5500 exemplaires
Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal N° 16.92.589



4 SOYAUX ACCOMPAGNE

Orientations budgétaires 2022
Mouvement de personnel au sein des services municipaux
Avec vos idées, faisons vivre le budget participatif
Soyaux cité éducative

7 SOYAUX PROTÈGE

Une consommation d'énergie en baisse
Des voies de circulation sécurisées
Soyaux, ville saine et propre
Mieux gérer ses déchets

9 SOYAUX SE TRANSFORME

Réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle
Réaménagement de la Mairie

10 SOYAUX S'ENGAGE

Vœux 2022 du Maire aux habitants
Votre agenda
Noël à Soyaux

14 SOYAUX VOUS DONNE LA PAROLE

Rencontre avec Lyes Colors, un peintre amateur sojaldicien
Tribunes de l'opposition

16 SOYAUX UTILE



Début décembre, votre Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires 2022 et des priorités d'investissements. La stratégie financière de la Ville reste stable : poursuivre les investissements sans augmenter la fiscalité locale, en contenant le taux d'endettement et en préservant l'épargne municipale. Après avoir réceptionné les travaux du Centre Municipal de Santé et du stade Léo Lagrange, l'investissement concerne désormais la rénovation de la mairie pour un meilleur accueil des usagers et des salariés. Vous trouverez le détail de ces orientations budgétaires page 4 de ce Mag' municipal.

Le budget participatif lancé en 2021 sera reconduit en 2022. Cette année, 3 projets ont été retenus par les citoyens : l'installation d'un toboggan dans la "fosse au lion" afin de développer l'Aire de loisirs des Brandes ; l'installation de bancs à l'ombre dans le bois de Soyaux et de bancs supplémentaires dans le Parc Salvador Allende. L'enveloppe allouée au budget participatif d'un montant de 20 000€ permettra de réaliser ces projets avant la fin de l'année prochaine.

En 2022, je souhaite que s'intensifient les démarches de participation citoyenne. Chaque quartier de la Ville accueillera des diagnostics en marchant (qui associeront élus, services et citoyens pour répondre aux problèmes liés à l'espace public dans votre quotidien). Des opérations citoyennes de nettoyage, engagées fin 2021, se poursuivront également l'année prochaine. Enfin, la Ville déploiera une plateforme d'échanges et d'entraide pour les seniors ; plateforme qui sera animée et expliquée aux personnes concernées par notre conseiller numérique. Le prochain numéro de ce Mag' municipal consacrera un dossier détaillé sur cette nouvelle plateforme.

En 2021, la Commune de Soyaux a reçu le label "Cité éducative". Ce label vise à intensifier la prise en charge éducative des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Des moyens supplémentaires viendront ainsi financer dès 2022 des actions pour les enfants du quartier du Champ de Manœuvre ; actions qui répondent à ces objectifs : conforter le rôle de l'école et favoriser l'émancipation de chacune et de chacun.

J'ai souhaité revisiter la traditionnelle formule des vœux du Maire pour associer plus de sojaldiciens et de sojaldiciennes, petits et grands. Vous trouverez le détail de cette organisation page 10 de ce Mag' municipal. Je vous donne rendez-vous le 8 janvier prochain dès 17h à l'Espace Matisse !

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

François Nebout

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Nebout', enclosed within a simple oval outline.



Mouvement de personnel au sein des services municipaux faisant essentiellement suite à des départs volontaires et à la retraite

Ont intégré le Pôle Aménagement et Développement :

- ▶ **Clément Poitevin, Joël de Forges de Montagnac et Mohamed Bouazza** - brigade verte en juin,
- ▶ **Kévin Frémont** - agent de propreté des espaces publics/conducteur en second de la balayeuse - service voirie en juin,
- ▶ **Clément Deniaud** - agent d'entretien des espaces verts spécialité conduite d'engins et arrosage - service espaces verts en juillet,
- ▶ **Baptiste Renaudon** - agent polyvalent du bâtiment manutention et logistique - service bâtiments/électricité en septembre,
- ▶ **Benjamin Touchard** - serrurier, métallier, soudeur - service bâtiments/électricité en novembre.

Ont intégré le Pôle Jeunesse et Associations :

- ▶ **Lionel Laval** - responsable de la restauration collective en août,
- ▶ **Jézabel Baillargeau** - coordinatrice des activités périscolaires en août,
- ▶ **Delphine Ballet** - agent polyvalent de restauration à la cuisine centrale en juillet,
- ▶ **Mohamed Bouazza** - gardien d'équipement sportif au stade Pierre Fournier en juillet,
- ▶ **Sophie Guoin** - auxiliaire de puériculture au multi-accueil en août,
- ▶ **Céline Carlos Dias** - auxiliaire de puériculture au multi-accueil en septembre,
- ▶ **Léa Rochier et Souhila Benrekhrek** - en contrat d'apprentissage au multi-accueil dans le cadre de leur formation au CAP petite enfance en septembre,
- ▶ **Isabelle Dervillé** - chef du service halte-garderie, RPE, LAEP en septembre,
- ▶ **Damien Jourdanas** - chef de projet Cité Educative en octobre.

Pour rappel

Ont pris leurs fonctions en septembre :

- ▶ **Lydie Bergeon** - agent de gestion administrative de l'agence postale,
- ▶ **Fabien Pindray** - conseiller numérique.

Orientations budgétaires 2022

Les orientations budgétaires ont été présentées lors du Conseil Municipal du 22 novembre dernier.

La stratégie financière de la Ville consiste à poursuivre les investissements sans augmenter la fiscalité locale, en contenant le taux d'endettement et en préservant l'épargne municipale.

Sous réserve du vote du budget par le Conseil Municipal, en 2022, la Ville maintiendra un niveau d'investissement important en direction des écoles :

- ▶ mise en œuvre du label Cités éducatives,
- ▶ objectif 20 % de repas bio dans les écoles avec 1 repas végétarien par semaine,
- ▶ maintien des petits déjeuners à l'école et du dispositif de réussite éducative Coup de pouce ainsi que de l'action "Des maux pour des mots",
- ▶ déploiement de la médiation sociale en milieu scolaire dans les écoles communales afin de prévenir les phénomènes de violence.

La vie culturelle et associative fera l'objet d'un soutien constant. Nous accentuerons notre effort en matière environnementale :

- ▶ développement du plan vélo,
- ▶ développement du marché des producteurs locaux,
- ▶ développement de projets photovoltaïques.

La proximité fera l'objet d'une attention particulière :

- ▶ reconduction du budget participatif pour 2022,
- ▶ reprise des diagnostics en marchant dans tous les quartiers de la ville et mise en œuvre de journées citoyennes de nettoyage.

Le 3 décembre, se sont tenues les assises de la solidarité qui déboucheront sur un plan d'actions spécifiques en matière sociale.

Prévention et sécurité restent des axes forts de mobilisation de nos moyens : maintien des effectifs, entretien du matériel de vidéo-protection, soutien aux dispositifs associatifs de prévention.

Après la livraison des travaux d'extension du Centre Municipal de Santé, ce sont désormais ceux de la mairie qui se poursuivent jusqu'à la fin 2022.

Les dépenses de fonctionnement
sont évaluées à
14,7 M€,
soit **81 % du budget**

Les dépenses d'investissement
sont évaluées à
3,5 M€,
soit **19 % du budget**

▶ Plus d'infos :
Mairie - 05 45 97 83 50 - mairie@mairie-soyaux.fr



Avec vos idées, faisons vivre le budget participatif !

Début 2021, la consultation citoyenne a permis de choisir 14 sojaldiciens et de créer un jury citoyen, chargé du suivi du budget participatif. Le lancement de l'appel à projets a eu lieu au printemps. Durant les mois de mai et juin, des projets ont été proposés par les habitants. Le vote s'est déroulé en octobre. 3 projets vont être réalisés.

Vous proposez, vous décidez, nous réalisons

Les votes sont clôturés

Certains projets déposés par les habitants ont été élaborés avec l'aide des membres du jury citoyen. Ces derniers sont allés à leur rencontre à différents endroits de la ville : parc de l'église St Joseph, place Jean-Jacques Rousseau, centre commercial Carrefour, Soèlys, Aire de loisirs des Brandes...

Réalisée cet été, l'étude de faisabilité des projets a permis de faire une sélection des propositions éligibles pour les soumettre au vote des habitants. 10 projets ont alors été retenus et après leur analyse juridique, technique et financière, 5 d'entre eux définitivement sélectionnés.

Ces derniers, consultables en ligne sur jeparticipe.soyaux.fr ou à l'intérieur d'un livret de présentation disponible à la Mairie, au CCAS et à Soèlys, ont été soumis au vote des sojaldiciens. A l'issue du vote réalisé en ligne et sur papier, le jury citoyen s'est réuni le 25 octobre dernier pour ouvrir les urnes et clôturer les votes.

Les 3 projets ayant enregistré le plus de votes seront réalisés

La Ville installera un **toboggan** dans la "fosse au lion" afin de développer l'**Aire de loisirs des Brandes**, des **bancs** à l'ombre dans le **bois de Soyaux** et des **bancs supplémentaires** au **Parc Salvador Allende**.

L'enveloppe allouée au budget participatif d'un montant de 20 000 € permettra de les concrétiser. Les aménagements seront réalisés d'ici fin 2022.

Les 5 projets en compétition ont été soumis au vote des sojaldiciens

N°1 - Installer des bancs sur les parties ombragées dans le bois de Soyaux pour améliorer le confort des promeneurs.

N°2 - Aménager des jeux pour les plus grands à l'Aire de loisirs des Brandes afin qu'ils profitent, eux aussi, de ce vaste espace de jeux.

N°3 - Développer un espace d'accueil de la biodiversité et un lieu récréatif pour les habitants du quartier sur un espace vert communal situé près de l'église du Vieux Bourg.

N°4 - Créer un jardin partagé inter-générationnel à proximité de la Cour Saint Matthieu.

N°5 - Mettre en place des bancs et des tables de pique-nique supplémentaires au Parc Salvador Allende.



Rendez-vous en 2022

La mise en place de ce premier budget participatif visait à améliorer le quotidien des citoyens tout en les investissant d'un pouvoir de décision. Celui-ci va ainsi permettre à 3 projets, conçus et choisis par eux, de voir le jour dans différents quartiers de la commune, afin que tout un chacun en profite.

Le jury citoyen s'étant engagé sur deux ans, cette démarche citoyenne assortie de la reconduction d'un budget participatif se poursuivra en 2022. Le planning associé est en cours de réalisation.

► Plus d'infos :

Mairie - Pôle de la Cohésion et des Solidarités
Service Budgets participatifs - 05 45 97 83 53
morgan.turpin-duret@mairie-soyaux.fr
www.soyaux.fr / Solidarité et Proximité



BUDGET PARTICIPATIF SOY A UX



Soyaux cité éducative

C'est un fait, depuis 30 ans, l'ascenseur social est grippé en France et les inégalités de destin ont progressé. Selon le lieu de naissance, la famille, le quartier et l'école fréquentée, les chances de réussite ne sont pas les mêmes. C'est pourquoi le Ministère de la Ville et du Logement et le Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports ont décidé de mettre en œuvre des mesures fortes à chaque étape du parcours de l'enfant et du jeune : c'est l'ambition de Cité Éducative.

Une alliance d'acteurs éducatifs

Soyaux a été labellisée "Cité Éducative" en septembre 2021. Le premier et principal objectif est d'allier et de fédérer l'ensemble des acteurs éducatifs travaillant sur le Champ de Manœuvre, quartier prioritaire de la Politique de la Ville. L'enjeu est d'accompagner les enfants et les jeunes, de 0 à 25 ans, vers la réussite. Tous les aspects de la vie doivent être pris en compte : apprentissage scolaire, éducation, santé, culture, pratique sportive et entrée dans la vie professionnelle. D'où la nécessité de travailler avec la cinquantaine d'acteurs présents sur le quartier, tant institutionnels qu'associatifs, et de coordonner l'ensemble des actions.



Un renfort d'actions

3 domaines sont visés par le second objectif de Cité Éducative :

- ▶ **conforter le rôle de l'école** avec des perspectives de travail et des actions coordonnées pour améliorer le bien-être des enfants et des jeunes, pour encourager l'ambition scolaire et la coopération avec les parents ;
- ▶ **promouvoir la continuité éducative** en construisant un lien continu avec les parents et les autres adultes pouvant contribuer à la réussite de l'enfant, dès son plus jeune âge et sur les temps périscolaires ;
- ▶ **ouvrir le champ des possibles** en aidant les enfants et les jeunes à trouver, dans leur environnement, les clés de l'émancipation.

L'ambition des Cités Éducatives n'est donc pas d'être un dispositif supplémentaire mais l'occasion de mieux coordonner et renforcer les dispositifs existants. Le programme est piloté par la Préfète de la Charente, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale et le Maire de Soyaux pour une durée de 3 ans (septembre 2021 à août 2024). Le collège Romain Rolland est en première ligne de la réflexion et du déploiement des actions de ce programme. Un chef de projet rattaché au Pôle Enfance et Jeunesse de la Ville a été recruté.



Un chef de projet Cité Éducative

Damien Jourdanas, vous venez d'être recruté comme "chef de projet Cité Éducative" à la Ville de Soyaux, pouvez-vous vous présenter ?

DJ : "J'ai 32 ans et je connais parfaitement le territoire de GrandAngoulême pour y avoir passé 25 ans de ma vie. Diplômé d'un master en aménagement du territoire, j'ai mis à profit un séjour de 2 ans en Côte d'Ivoire pour devenir directeur de projet dans un bureau d'études environnementales. Ma mission consistait à superviser la production des rapports et plans d'actions clé en main pour des porteurs de projets de développement, destinés à pallier les impacts environnementaux et sociaux. A mon retour, j'ai obtenu un CDI dans lequel j'étais chargé de l'emploi, de la formation et de l'insertion. J'ai proposé ma candidature sur le poste de "Chef de projet Cité Éducative" car cette thématique résonne tout particulièrement en moi. De plus, j'éprouve un fort besoin de m'épanouir dans mon travail au quotidien en continuant à apprendre chaque jour des autres. Ce poste m'offre cette possibilité."

Comment envisagez-vous votre rôle à Soyaux ?

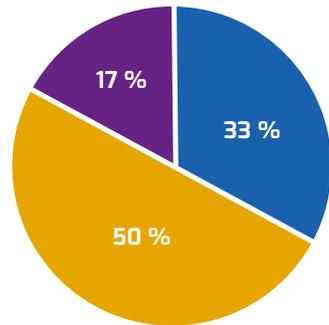
DJ : "Un important travail de fond a déjà été mené. Des problématiques ont été dégagées, émanant des acteurs de terrain eux-mêmes. L'enjeu principal est de les faire travailler ensemble, d'encourager l'envie et l'énergie nées de la réflexion commune engagée autour des 3 objectifs du dispositif. Ma mission consiste maintenant à traduire en actions les grands thèmes qui ont été dégagés, avec l'aide de tous nos partenaires. Un chantier complexe mais enthousiasmant !".

- ▶ Plus d'infos :
Mairie - Pôle Jeunesse et Associations
Damien Jourdanas - damien.jourdanas@mairie-soyaux.fr



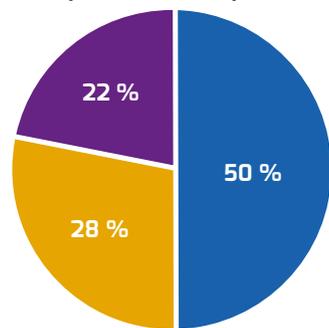
BILAN ÉNERGÉTIQUE GLOBAL

Répartition des consommations



Elec bâtiment Gaz Elec EP

Répartition des dépenses



Elec bâtiment Gaz Elec EP

Une consommation d'énergie en baisse

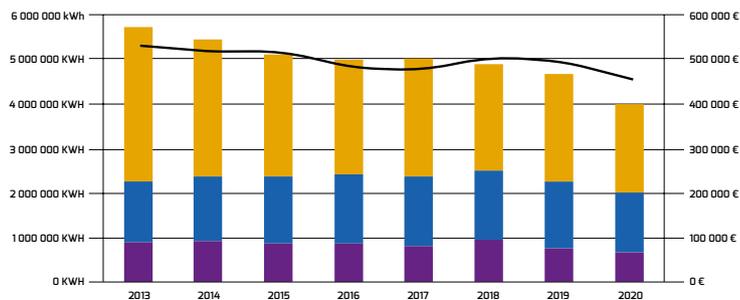
La Ville s'est engagée depuis plusieurs années dans la diminution de ses consommations d'énergies et de fluides, bien que le coût de ces dernières ne cesse de croître.

Une étude énergétique a été réalisée en collaboration avec le service de Conseil en Energie Partagé (CEP) de GrandAngoulême. Le dernier bilan global indique les efforts significatifs de baisse des consommations réalisés par la Commune depuis 2013. Les investissements, qu'ils soient financiers ou de comportements des utilisateurs, ont porté leurs fruits. Depuis 2017, les consommations totales de la commune ont diminué de 21 % et les dépenses de 10 %, depuis 2018.

L'objectif est donc de poursuivre les efforts réalisés dans l'amélioration et le confort des usagers.

Ainsi, en 2021, comme les années précédentes, la Ville a remplacé le chauffage vieillissant par du matériel plus performant (chaudières, radiateurs...) permettant une gestion des températures à distance. Elle a achevé le changement des menuiseries extérieures des bâtiments scolaires. Une centaine de pavés à Led ont été posés au sein des bâtiments communaux (écoles, gymnases), diminuant de moitié la consommation énergétique des anciens luminaires. A noter que tout éclairage public en panne est désormais remplacé par un éclairage Led.

Début 2022, une étude de faisabilité technique et des investissements seront réalisés concernant l'isolation des toitures des groupes scolaires datant des années 70.



Évolution par rapport à 2019 :

CONSOmmATIONS

↓ - 14 %

DÉPENSES

↓ - 8 %



Des voies de circulation sécurisées

Des travaux de voirie ont été réalisés sur différents secteurs pour un meilleur partage de la route.

Une zone de rencontre près de l'école du Bourg

Pour la rentrée scolaire 2021, une zone de rencontre a été aménagée à proximité de l'école du Bourg. Les piétons, vélos, trottinettes et voitures se partagent ainsi la chaussée dans des conditions optimales de sécurité dans une section identifiée par un panneau de signalisation dédié.

◀ Dans ces zones de rencontre, les piétons sont prioritaires par rapport aux autres véhicules. La circulation reste autorisée aux véhicules motorisés, à condition de respecter la limitation de vitesse fixée à 20 km/h.

Un "chaussidou" vers les Brandes

L'aménagement d'une chaussée à voie centrale balisée, ou "chaussidou" a été poursuivi jusqu'aux Brandes. Il est destiné à sécuriser les déplacements des cyclistes, apaiser la circulation et favoriser le partage de la route. Les cyclistes circulent sur la partie revêtue de l'accotement appelée "rive" (portion avec les chevrons) et les véhicules motorisés, sur une voie centrale bidirectionnelle. Sur cette chaussée étroite sans marquage axial, les lignes de rive sont rapprochées de son axe. La largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement, ces derniers doivent donc emprunter la rive lorsqu'ils se croisent, en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes. En effet, les véhicules motorisés sont, par défaut, autorisés à circuler, s'arrêter et stationner sur la rive.

Des rues aux sens de circulation modifiés

En concertation avec les riverains des secteurs concernés, ont été mises en sens unique afin d'améliorer la sécurité routière, les rues des Echaliers, d'Alsace (de l'avenue du Général de Gaulle vers le boulevard Jean Jaurès), de l'Espérance (du boulevard Jean Jaurès vers l'avenue du Général de Gaulle) et du chemin du Professeur Cabrol (du parking du Centre Clinical vers la rue de Frégeneuil au Bourg).

▶▶ Plus d'infos :

Mairie - Pôle Aménagement et Développement
05 45 97 83 02 - mairie@mairie-soyaux.fr





Soyaux, ville saine et propre

Le 6 novembre dernier, une première opération "Nettoyons nos quartiers" a été organisée dans le quartier Grapillet.

Durant l'après-midi, familles, enfants et riverains ont été conviés à un moment participatif de sensibilisation à la propreté et à la salubrité publique. La collecte des déchets s'est déroulée rues des Lilas et Vaucouleurs dans la bonne humeur. Les participants désireux d'agir en faveur de la propreté de leur quartier étaient armés de chasubles, gants, pinces et de sacs jaunes et noirs. Emballages en carton et plastique, canettes, mégots... ne leur ont pas résistés.

Il est important de garder à l'esprit que les services techniques de la Ville et notamment le service propreté œuvrent quotidiennement au nettoyage de nos rues et de nos espaces verts. Les incivilités de certains ne doivent donc pas anéantir les efforts menés par la collectivité pour entretenir et embellir nos quartiers.

Plusieurs actions citoyennes de ce type seront menées par la Ville et les habitants volontaires tout au long de l'année, dans l'ensemble des quartiers. La prochaine aura lieu le 5 mars autour des rues Rose, de l'Avenir et avoisinantes.

▶ Plus d'infos :
Mairie - Service Proximité 06 17 49 48 14

Mieux gérer ses déchets

L'objectif visé par la réglementation nationale est de réduire de 50 % les déchets enfouis en France en 2025 par rapport à 2010.

▶ **Évitons les erreurs de tri ! Apportons gros cartons, câbles électriques et bâches en plastique à la déchetterie !**

Seuls les emballages des yaourts, des plats préparés, de céréales, de pâtes, de lessive... vont dans les sacs jaunes... Glissés par erreur dans les sacs jaunes, les câbles électriques usagés engendrent des pannes techniques sur les chaînes de tri. Une filière spéciale permet de les valoriser en les recyclant. La gaine plastique sera séparée des éléments métalliques (plomb, étain, aluminium, fer, zinc...) et chacun des matériaux pourra ainsi être réutilisé. Pour rappel, seuls les emballages et les papiers vont dans le sac jaune !

▶ **"J'agis pour réduire" : des aides financières pour faciliter l'acquisition de produits ou installations durables**

Réduisez vos déchets en introduisant de nouvelles pratiques dans votre quotidien : achetez ou louez des changes lavables pour bébés, achetez des poules pour réduire vos déchets de cuisine, des lingettes ou des protections hygiéniques réutilisables. Différentes subventions à l'achat existent. Renseignez-vous sur leurs modalités d'attribution et faites votre demande en ligne sur www.pluspropremaville.fr !

▶ **Continuons à passer au verre ! Il se recycle à l'infini**

7 kg d'emballages en verre par an et par charentais jetés dans notre poubelle noire pourraient être triés et valorisés. Ils partent malheureusement encore en centre d'enfouissement. Cela représente un surcoût financier important pour la collectivité et un impact direct sur les impôts locaux. Efforçons-nous donc de déposer bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre vides dans les conteneurs à verre et tout autre type de déchet en verre en déchetterie (porcelaine, faïence, grès, carrelage, pare-brise, écrans, ampoules d'éclairage, vaisselle...).

▶ Plus d'infos :
www.pluspropremaville.fr - 0 800 77 99 20
www.calitom.com - 0 800 500 423



Nos abeilles préservées

En juin dernier, 2 d'orloirs d'abeilles sauvages ont été installés au jardin Bodinaud et à l'église Saint Joseph afin d'offrir un abri à ces pollinisatrices à la recherche d'un toit.

Les premiers cocons ont été récoltés fin septembre et remis à l'entreprise qui les "chouchouterà" durant l'hiver. Ils seront mis à l'abri des parasites et des prédateurs et conservés dans les meilleures conditions de température et d'humidité. Au printemps, une partie d'entre eux sera récupérée et les autres seront répartis sur d'autres territoires.

En 2022, la Ville poursuivra son action pour le maintien de la biodiversité sur son territoire. Afin d'agir davantage en faveur de la préservation des populations d'abeilles sauvages locales, de la prairie fleurie mellifère sera semée à proximité des d'orloirs. S'engager pour la sauvegarde de ces butineuses, c'est s'engager pour l'avenir ! Venez les observer dans les réservoirs pédagogiques qui les abritent.

▶ Plus d'infos :
Mairie - Pôle Aménagement
et Développement
05 45 97 83 02 - mairie@mairie-soyaux.fr

Le saviez-vous ?

L'entretien des cours d'eau

Au 1^{er} janvier 2018, la compétence "GEMAPI" relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations, est devenue une compétence obligatoire pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (communautés de communes, communautés d'agglomération). Cette compétence a été transférée en mai 2018 au SYBRA (Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois). Si l'entretien de la Charente est effectué par le Département, ce n'est pas le cas pour les cours d'eau non domaniaux. La propriété, et donc l'entretien est attribué aux propriétaires des deux rives.

▶ Plus d'infos :
SYBRA - Le Paradis - 16430 BALZAC - 05 45 38 16 71
contact@sybra.fr - www.rivieres-angoumois.fr





Réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle

La Ville de Soyaux, dans un souci de qualité urbaine, souhaite poursuivre le réaménagement de l'avenue du Général de Gaulle, dans sa portion entre les Places de l'Octroi et Lucien Petit.

Les études pour la poursuite de la requalification de l'artère principale de la ville sont lancées. Elles sont menées dans le prolongement de ce qui a déjà été réalisé en 2017. Un espace vert central sera aménagé en plus, dans une logique de lutte contre les îlots de chaleur urbains.

Objectifs visés

La requalification de cette portion de l'avenue va permettre :

- ▶ de réduire les vitesses et de recalibrer la voie,
- ▶ de sécuriser des intersections et les traversées piétonnes,
- ▶ d'améliorer l'accessibilité des piétons grâce à la réfection et à l'élargissement des trottoirs,
- ▶ de végétaliser la rue et de dé-imperméabiliser les surfaces,
- ▶ d'améliorer la gestion des eaux pluviales.

Orientations retenues

Un diagnostic permettant d'aboutir à des scénarios d'aménagement a été réalisé par la société GAMA. Une esquisse a été validée par le Conseil Municipal du 27 septembre 2021 après avoir été présentée aux groupes de travail Projets urbains et Aménagements et mobilités douces.

Cette esquisse sera affinée lors des prochaines phases afin d'aboutir à un avant-projet sommaire (AVP), puis définitif (APD), avant l'étude de projet (PRO) au cours desquelles les groupes de travail constitués d'élus, de riverains et de commerçants seront concertés.

Comme lors de la première phase des travaux, une intervention préalable des concessionnaires est nécessaire. Le SDEG, syndicat compétent en terme d'éclairage public, électrique et électronique procédera à l'effacement du réseau électrique et électronique, à partir de septembre 2022 pour une durée de 8 mois.



Un Marché Local tous les vendredis

Soyaux accueille désormais un marché Pensez local 16, place Lucien Petit, le vendredi, de 9h à 13h, constitué de produits frais, de saison et locaux. Ces marchés vous garantissent au moins 80 % de producteurs fermiers charentais. Ces derniers vous expliquent leur façon de les cultiver, posez-leur vos questions !

A ce jour, vous y trouverez La Boite à Fromages de Flo (fromages de chèvres) et l'EARL des Bergerons (vins, jus de fruits pétillants, viandes de canard, plats cuisinés). Soutenons-les !

Réaménagement de la Mairie

Les travaux de rénovation et d'extension de la Mairie ont commencé début 2021 pour une durée de 3 ans.

Les enjeux de ces aménagements sont d'offrir un meilleur confort d'utilisation aux usagers et de travailler sur les économies d'énergie et la lutte contre le réchauffement climatique.

La phase 1, qui englobe notamment la réalisation d'une nouvelle salle du Conseil Municipal et salle des Mariages ainsi que la création d'un nouvel accueil pour les services Etat Civil, devrait être achevée au premier trimestre 2022.

Au second trimestre 2022, débutera la rénovation des bureaux administratifs de l'Etat Civil actuel et ceux en continuité. Les travaux s'achèveront par la rénovation du bâtiment dit de l'ancienne poste début 2023.

▶ Plus d'infos :

Mairie - Pôle Aménagement et Développement
05 45 97 83 02 - mairie@mairie-soyaux.fr



Vœux 2022 du Maire aux habitants - Nouvelle formule

Soucieux d'associer les habitants à la vie de la municipalité, le Maire a souhaité revoir la traditionnelle cérémonie des vœux et proposer à tou(te)s les sojaldicien(ne)s, petits et grands, un temps convivial.

Le samedi 8 janvier 2022, vous êtes attendu(e)s à l'Espace Henri Matisse !



→ 17h / 18h :

Bal des enfants animé par un groupe musical. A l'issue du bal, un chocolat chaud et une part de brioche seront offerts aux enfants. Les parents pourront rester sur place durant le bal.

Le bal des enfants, c'est la réunion d'amis musiciens et musiciennes qui se connaissent depuis des années et qui ont décidé de faire danser petits et grands autour d'un répertoire commun allant des Kids United à Lady Gaga.

Aux chants, Morgane Challet et Audrey Le Corre, accompagnées de Philippe Parant (guitare), Nicolas Labrousse (claviers), Mathieu Lucas (basse) et Lionel Villars (percussions).

→ 18h / 19h30 :

Mot du Maire et pot convivial accompagné d'une part de brioche sur fond musical.



▶ Cet évènement est gratuit. Pass sanitaire obligatoire à partir de 12 ans.

"Venez nombreux, petits et grands, célébrer la nouvelle année avec vos élus ! ..."

◀ Scannez le QR Code et découvrez l'invitation du Maire.



Coupon d'inscription Voeux 2022 du Maire Samedi 8 janvier - 17h - Espace Henri Matisse

Nom Prénom :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

À déposer à la mairie : 235 avenue du Général de Gaulle - Soyaux - entre 9h et 17h.

Inscription possible par mail à : voeuxdumaire@mairie-soyaux.fr en mentionnant ces mêmes informations.

Réponse souhaitée avant le 30 décembre 2021.

▶ Plus d'infos :
Mairie - 05 45 97 83 50



— AGENDA —

DECEMBRE

10 décembre
de 10h à 12h et de 14h à 17h

**Braderie solidaire
au profit du Téléthon**
CSCS FLEP

Place Jean-Jacques Rousseau
05 45 93 11 58

Vente de vêtements et accessoires et de bougies fabriquées par le service "Familles".

11 décembre
à 16h - Entrée libre
Goûter de Noël

à 20h - À partir de 15 ans - Entrée libre
Roller Disco

Stars Roller Club

Gymnase Jean-Albert Grégoire
Location de patins sur place : 2 €
07 49 50 45 30

12 décembre
à 17h - Gratuit - Tout public
Concert de Noël

**Quatuor de clarinettes,
Chœur et Orchestre - Acamac**
Eglise St Joseph l'Artisan

C'est le grand retour des concerts de l'Acamac, 2 ans après celui de 2019 ! Celui-ci sera placé sous le signe du partage et de la bienveillance autour des chefs d'œuvres de la musique classique. Un voyage à travers les notes de musique de Piazzolla, Gershwin, Holst, Saint-Saëns, Weill et bien d'autres... Un moment de plaisir musical à déguster sans modération à l'approche des fêtes de fin d'année.



Jusqu'au **15** décembre
de **9h à 17h** - Entrée libre

Exposition ludique

"Le Nid"

Stéphane Servant
et Laetitia Le Saux
Département du Val de Marne
Espace Topaze - Soëlys

15 décembre

à **15h45** - Entrée libre sur
inscription - A partir de 6 ans

Projection du film d'animation

"Sauvons le Père Noël"

dans le cadre des Renc'Arts
Salle Onyx - Soëlys

Du **15** décembre au **11** janvier

Exposition Manga

AS

CSCS FLEP
05 45 93 11 58

18 décembre

à **20h30** - 5 €* / 8 € - Tout public

Concert

Les Gospel Church

Espace Henri Matisse



Les plus grands talents sont réunis au sein de la meilleure chorale vocale de France. Les Gospel Church, par la beauté de leurs voix, par l'authenticité des chants traditionnels gospel et negro spirituals des églises noires américaines d'Harlem sauront vous faire vivre un moment inoubliable au gré d'une multitude d'arrangements sublimes et de rythmes envoûtants. Un mémorable grand moment d'émotion et de bonheur.

Jusqu'au au **23** décembre
de **9h à 17h** - Entrée libre

Exposition

"Cyanotypes"

Full Of Lau

Hall Améthyste - Soëlys



16 janvier

à **15h30** - Gratuit pour les moins
de 12 ans - 8 €* / 10 € - Tout public

**Festival Jazz à St Sat
Concert**

Emilie Hedou Trio

Espace Henri Matisse

Passionnée de musique noire américaine, marquée par la soul, le jazz et le blues, Emilie Hedou met très tôt sa voix puissante et expressive au service de la musique. Accompagnée de son ami des bancs du lycée, l'excellent guitariste Nicolas Blampain et du talentueux contrebassiste Brahim Haiouani, leur trio sonne comme une évidence. Sur scène, l'alchimie opère immédiatement avec le public. Energie, complicité et bonne humeur sont de mise. Avec beaucoup de présence, ce trio mélange des compositions teintées de blues et de soul et réinterprète les grands standards de leurs idoles: Nina Simone, Etta James, Janis Joplin, Tom Waits, Chuck Berry...

31 décembre

à partir de **20h30** - adulte 75 € /
enfant de moins de 12 ans 19 €

Réveillon dansant

de la **St-Sylvestre**

Comité de Jumelage

Espace Henri Matisse
06 50 53 80 25 / 06 88 23 27 69

JANVIER

Du **3** janvier au **31** mars

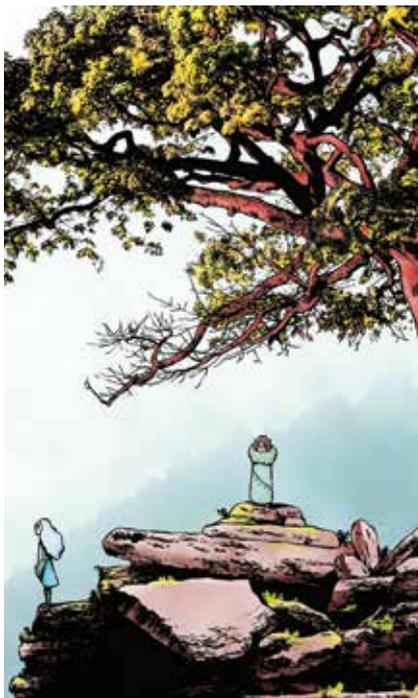
de **9h à 17h** - Entrée libre

Exposition Manga

"L'enfant intérieur"

Maxima

Espace Topaze - Soëlys



Du **5** janvier au **25** février

de **9h à 17h** - Entrée libre

Exposition peinture

"A l'ombre de la lune"

B. Tow

Hall Améthyste - Soëlys



8 janvier

A partir de **17h** - Entrée libre

Vœux du Maire aux habitants

Espace Henri Matisse

FÉVRIER

5 février
à 20h30 - Gratuit pour les moins de 12 ans - 5 €* / 8 € - Tout public
Théâtre baroque
 "La main leste" de Labiche
 Cie Les Allumeurs de réverbères
 Auditorium de Soëlys



M. Legrainard a bien du mal à tenir en ordre sa maison et sa boutique de fleurs face au tempérament de feu de sa femme. Alors lorsqu'un peintre excentrique fait irruption dans son salon, il craint le pire, d'autant que ce dernier ne semble pas laisser sa fille indifférente. Durant une heure, six personnages aux maquillages et costumes hauts en couleurs, inspirés de Tim Burton, se croisent et s'entremêlent dans un ballet tantôt délicat et tantôt rock 'n' roll, tantôt ridicule et tantôt poétique, mais toujours fou ! Un spectacle déjanté, poétique et propice à l'évasion : une véritable bulle d'oxygène pour les spectateurs.

5 et 6 février
à 20h30, le 5
à 14h30, le 6
 25 € sur réservation - Tout public
Cabaret de San Sebastien
 Comité des Fêtes
 Espace Henri Matisse
 06 22 85 85 99 (pour le 5) / 06 37 31 02 78 (pour le 6)

9 février
à 15h45 - Entrée libre sur inscription
 A partir de 6 ans
Projection du film d'animation
 "Chicken run"
 dans le cadre des Renc'Arts
 Auditorium de Soëlys

Du 14 au 25 février
Flep Amuz'
 CSCS FLEP
 Auditorium de Soëlys
 Animations gratuites pour tous
 05 45 93 11 58

25 février
à 20h30 - Gratuit pour les moins de 12 ans - 3 €* / 5 € - Tout public
Théâtre musical lyrique
 "Amour Folie et Tintamarre"
 Cie La Mule Lyrique
 Auditorium de Soëlys



Opéra, opérette, lieder, comédies musicales se succèdent dans des duos enflammés, touchants ou carrément coquins, agrémentés de quelques trios et d'un soupçon de solos.

De Monteverdi à Rossini, de Mozart à Offenbach, en passant par Chopin au piano dialoguant avec George Sand, c'est un concert à la fois pétillant, intimiste, et parfois carrément fou, qui vous attend.

À noter **COVID-19**
 Pass sanitaire
 obligatoire à partir de 12 ans.

Abonnez-vous à la newsletter culturelle "Les Art'ualités" !

Le rendez-vous mensuel...

qui vous donne de nombreuses idées pour réaliser des activités artistiques en famille, à la maison et qui vous permet de ne pas rater les derniers événements culturels de la Ville.

Inscrivez-vous en ligne via www.soyaux.fr/ Notre agenda culturel et artistique

► Plus d'infos :
Mairie - Vie culturelle
 05 45 97 87 21 / 25

► Plus d'infos :
Mairie - Vie culturelle et Vie associative Soëlys
 Place Jean Jacques Rousseau
 Du lundi au vendredi, 9h/17h
 05 45 97 87 25 / 20
soelys@mairie-soyaux.fr
www.soyaux.fr (Nos agendas)



23 janvier
à 16h - 3 €* - A partir de 4 ans
Théâtre jeune public
 "Le Petit Prince"
 d'Antoine de Saint-Exupéry
 Cie Un Tournesol sur Jupiter
 Auditorium de Soëlys

Mis en scène par Franck Biagiotti. L'histoire commence dans un bureau de l'aéroport de Poretta, en Corse. Un aviateur est en train de lire une lettre envoyée par un vieil ami : le Petit Prince. Ne s'attendant pas à recevoir, après tant d'années, des nouvelles du jeune garçon, l'aviateur se remémore l'odyssée de ce curieux mais néanmoins attachant petit personnage. C'est ainsi que débute l'histoire du petit Prince... Un spectacle poétique, subtil et rempli de notions telles que l'amitié, l'amour, la peur, l'ouverture d'esprit, la quête de soi... à destination des enfants, mais aussi des adultes.

26 janvier
à 15h45 - Entrée libre sur inscription - A partir de 6 ans
Projection du film d'animation
 "Anina"
 dans le cadre des Renc'Arts
 Auditorium de Soëlys



★ NOËL À SOYAUX ★

SPECTACLES DE NOËL POUR LES ENFANTS

Lundi 13 et mardi 14 décembre Ecoles maternelles "Chat Chat Chat"

A Tirelarigot Cie
Auditorium de Soëlys

A travers les aventures de Maman Chatte et de ses 3 chatons joueurs, ce spectacle musical nous parle de nous, de nos joies, de nos espoirs, de nos peurs, de nos différences, de l'apprentissage des choses de la vie. Les contes se mêlent aux chansons, comptines et poésies, jeux de doigts et jeux de mots, au milieu de sons étranges et d'objets sonores félines.

COMITÉ DES FÊTES

Samedi 4 et dimanche 5 décembre

9h/19h
Marché de Noël
Espace Henri Matisse

Samedi 11 décembre 14h/18h

Gôûter dansant des aînés
pour les plus de 70 ans et leur
conjoint(e) sur invitation et
réservation
Espace Henri Matisse

► Plus d'infos : 06 87 44 97 63

PETITE ENFANCE

Du **jeudi 9** au **jeudi 16** décembre
**Chansons, comptines, histoires
de Noël, découverte de nouveaux
jeux et jouets, atelier de
fabrication de sablés et goûter
de Noël** avec les parents
Multi-Accueil

Lundi 13 décembre Confection de sablés

Vendredi 17 décembre
**Découverte de nouveaux jeux et
jouets**
Halte-garderie

Jeudi 16 décembre
**Gôûter partagé autour de petites
histoires de Noël** avec les parents
Lieu d'Accueil Enfant Parents et Lieu
Passerelle

Lundi 20 décembre
**Distribution de petites friandises
autour de petites histoires de
Noël** avec les parents
Relais Petite Enfance



Jeudi 16 décembre Ecoles primaires "Sur la terre du Petit Prince"

Cie Théâtre d'art
Espace Henri Matisse

Le businessman, cet homme très sérieux qui possède toutes les étoiles, souhaite retrouver le Petit Prince, car depuis sa visite, il lui manque une étoile... Il se rend à sa recherche sur l'Astéroïde B612, se plonge dans l'histoire de ce Petit Prince et découvre qu' " on ne voit bien qu'avec le coeur, l'essentiel est invisible pour les yeux ". Retrouvera-t-il son étoile ?

Et si le Petit Prince était caché dans chacun de nous ? Cette pièce musicale porte un regard poétique et satirique sur notre monde.

CSCS FLEP

Du 20 au 30 décembre Flep Amuz'

Animations gratuites pour tous
Auditorium de Soëlys

Du 27 au 31 décembre Séjour de Noël à la montagne

12 places pour les 8/14 ans
Pyrénées

Vendredi 14 janvier à 20h30 - Tout public

Soirée dansante
Auditorium de Soëlys

► Plus d'infos : 05 45 93 11 58



Vendredi 17 décembre Structures Petite Enfance "Et les souris dansent"

Lena Gousseva
Auditorium de Soëlys

Un conte musical rempli de sons, de bruits et d'onomatopées, premier langage que les enfants découvrent en venant au monde. Avec délicatesse et douceur, la comédienne transporte son petit personnage-marionnette et les tout-petits dans des lieux sonores différents. Leur curiosité s'éveille dans une atmosphère intimiste et rassurante au cœur d'un véritable théâtre d'ombres.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dès **vendredi 17** décembre
Distribution des colis de Noël
aux 65 ans et plus qui perçoivent
l'allocation de solidarité aux
personnes âgées, sur inscription
au CCAS

Samedi 22 et dimanche 23 janvier à 12h30

Repas des aînés
pour les 70 ans et plus,
sur invitation par courrier
Espace Henri Matisse

► Plus d'infos : 05 45 97 41 52



Des illuminations de Noël en soutien au handicap

Faites un détour par le 8 avenue
Christophe Colomb pour découvrir
et admirer les décorations de Noël
de Christian Dulphy !

Des objets récupérés, restaurés ou
recyclés s'illuminent, tous les soirs,
de 17h à 21h, dans son jardin de 500 m²
jusqu'au 5 janvier.



Rencontre avec... Lyes Colors, un peintre amateur sojaldicien aux étoiles dans les yeux

Lyes Colors est votre nom d'artiste, pouvez-vous vous présenter ?

LC : "J'habite à Soyaux mais je suis né en Algérie en 1973 et arrivé en France en 2018. Je parlais très peu le français. Aujourd'hui, je le maîtrise plutôt correctement. C'est un élément essentiel pour moi pour réussir à m'intégrer. Je cherche en permanence à progresser dans ce domaine. Je lis énormément, je regarde des films sous-titrés."

Parlez-nous de la peinture, votre passion

LC : "La peinture et l'art en général m'ont toujours intéressé, attiré. Petit, j'accompagnais un ami de mon oncle, régulièrement et à la moindre occasion au musée national du Bardo à Alger. Peindre me permet de m'exprimer, de partager mes émotions et de voyager. La plupart de mes tableaux sont abstraits et selon moi, l'art abstrait est le privilège de capturer une émotion, un ressenti, une humeur à un moment donné."

Comment avez-vous appris à peindre ?

LC : "Je suis autodidacte. Mon envie de peindre a véritablement commencé au

début de la crise sanitaire, durant le premier confinement, en 2020. J'avais besoin d'exprimer et de laisser parler ma solitude, coincé dans mon appartement. La peinture m'a permis de mieux traverser cette longue période compliquée. Je peins surtout ce que je ressens ou ce que je veux faire ressentir. Ma créativité prend forme selon mon feeling, mon instinct et ce qui m'entoure. Je ne m'inspire d'aucun peintre en particulier, je reste fidèle à moi-même. J'expérimente, je me questionne tout en suivant de temps en temps quelques cours de dessin qui me permettent de me remettre en question et de me perfectionner."

Plusieurs de vos toiles sont aujourd'hui exposées au CCAS de Soyaux, comment vivez-vous cela ?

LC : "Je ne m'attendais pas du tout à pouvoir montrer mes œuvres aussi rapidement ! C'est un honneur et un vrai plaisir de partager avec le public une partie de celles-ci. Cela me pousse à continuer à peindre encore et encore, et en priorité sur des toiles en lin car il s'agit du meilleur support pour laisser glisser mes pinceaux !"

EXPOSITION PEINTURE
Lyes COLORS

Centre Communal d'Action Sociale
14 boulevard Léon Blum - SOYaux
du 20/09/2021 au 17/12/2022

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h/12h30 - 13h/17h
Mercredi : 9h/12h30

Soyaux CHARENTE www.soyaux.fr

Si vous rencontrez Lyes Colors et l'écoutez parler de sa passion, vous apercevrez très rapidement des étoiles dans ses yeux. Il a ce sourire rempli de gentillesse. Une personne attachante et talentueuse qui mérite un petit détour pour découvrir ses tableaux au CCAS de Soyaux ou sur sa page Facebook : Lyes Colors.



Transmettre une doléance à la Mairie - Procédure

Toute doléance peut être signalée :

- ▶ en ligne sur le **Portail Citoyen**, via **www.soyaux.fr** ou **sur l'application** "Ville de Soyaux",
- ▶ à l'**élu référent de votre quartier**, par mail (cf. Soyaux mag' de juin 2021),
- ▶ à **latifa.lagarde@mairie-soyaux.fr** / 06 17 49 48 14.

Celles concernant l'éclairage public doivent être adressées au 05 45 97 38 36.



Rappel

Chargé de la gestion de l'éclairage public communal depuis 2012, le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente fait intervenir une entreprise pour la maintenance et les réparations sur le réseau électrique. Les interventions sont enregistrées en mairie à l'aide d'un logiciel de cartographie. Les délais d'intervention de l'entreprise sont de 6 jours ouvrés. Aussi, afin de faciliter le repérage du lampadaire défectueux et de garantir l'efficacité de l'intervention, le numéro de lampadaire figurant sur le mât doit être fourni. Il est situé à 1,80 m / 2 m de hauteur, sur une petite plaque noire, de type NQ1890.

Plus d'infos :

Mairie - 05 45 97 83 50 - mairie@mairie-soyaux.fr

OPPOSITION

Unis pour Soyaux reste vigilant sur l'évolution de notre ville.

Beaucoup de membres de notre équipe se sont impliqués sur les budgets participatifs de la ville et sur les 5 projets lauréats. Nous étions présents à la présentation du 5 octobre (il n'y avait d'ailleurs que très peu d'élus de la majorité) et nous avons pu défendre 3 projets. Donner la parole aux habitants est une bonne initiative mais il faut aussi les accompagner, surtout nos associations. Accroître les subventions municipales est un effort louable mais la mairie ne peut pas tout financer. C'est pourquoi son rôle ne s'arrête pas là. Elle doit accompagner les associations dans leurs différentes démarches vers les autres institutions et tout faire pour mobiliser le mécénat d'entreprises. Ce n'est pas le cas, à tort. Unis pour Soyaux continuera, dans la mesure de ses moyens, à soutenir l'action de nos associations.

Connaitre, écouter nos entreprises, nos artisans et nos commerçants dans cette période complexe est plus que nécessaire. Veiller à ne pas laisser tout faire, savoir dire stop ou non est un rôle important dans une gestion municipale. Nous espérons que nos professionnels soient écoutés et entendus et qu'ils restent les partenaires de nos associations.

Unis pour Soyaux vous souhaite de très bonnes fêtes.

Pour "Unis pour Soyaux" Lhossaine Boufarha, Sabrina Buron, Dominique Robert et Frédéric Cros

Le groupe DéCiDeS que nous représentons, s'est donné pour objectif de vivifier et faire respirer la démocratie locale au travers d'un engagement citoyen loin des querelles de parties et de personnes. Nous avons beaucoup réfléchi et travaillé avec des propositions structurées, argumentées et référencées. Si des décisions ne nous semblent pas aller dans le bon sens ou ne pas avoir été concertées avec les citoyens ou les élus minoritaires, nous le disons, nous nous opposons, nous votons contre. Mais si cela est positif et concerté en amont, alors nous votons favorablement dans un esprit constructif.

Aujourd'hui, au travers de groupes de travail que nous avons appelés de nos vœux, nous participons activement à réfléchir pour agir, autour de thématiques qui nous sont chères : social, mobilités douces, alimentation et restauration collective, handicap...

Ces temps de travail génèrent des échanges avec les techniciens et responsables de pôle dont l'expertise est essentielle, leur implication dans la vie de notre commune et leur éclairage professionnel soutenant les débats de la politique municipale.

Nous savons que plusieurs idées que nous portons sont discutées, infusent ou mûrissent.

Sans naïveté, avec vigilance mais bienveillance, nous continuerons sur cette voie.

D'avance, excellentes fêtes de fin d'année.

Pour "DéCiDeS" Claudine Dumargue, Louis-Adrien Delarue, et Cédric Jégou

Les 3 groupes hors majorité municipale enrichissent la vie démocratique locale. Le magazine de la commune doit en être le reflet. Or avec 200 mots, une présentation dévalorisante, l'écriture de l'article plus d'un mois avant parution, donc en décalage avec l'actualité municipale, nous considérons que nous ne sommes pas traités à notre juste valeur.

Nous demandons à revoir le calendrier imposé et le traitement de la page.

Orientations Budgétaires 2022 (OB):

Vous lirez ces lignes, datées du 29/10, bien après le Conseil Municipal du 22/11 consacré aux OB 2022.

Ces OB sont marquées par le mot "poursuivre", comme en 2020, 2021...

Pas de réorientation des politiques menées malgré les confirmations des urgences sociales et écologiques ! Et ce n'est pas l'accompagnement par l'État avec des politiques en trompe-l'œil qui va changer quoi que ce soit.

Nous pensons qu'il est nécessaire de dégager des priorités absolues et d'investir en conséquence.

Nous déplorons notamment le maintien de la baisse du budget environnement et espaces verts, (- 41 000 €), le maintien un niveau trop faible des subventions culture et sport, l'absence de réflexion pour une forte réduction des circulations automobiles avenue du Général de Gaulle (14000/jour).

Excellentes fêtes de fin d'année.

Pour "Soyaux par et pour vous" William Jacquillard

Organiser une manifestation sur la commune

Vous êtes un particulier? Une association? Vous souhaitez organiser une manifestation? Vous désirez louer une salle, du matériel, occuper un espace public, communiquer sur votre événement?

Téléchargez la **Fiche de renseignements préalables à l'organisation d'une manifestation et/ou demande d'utilisation d'équipement** (salle, gymnase, voirie...) sur www.soyaux.fr.

Veillez à adresser votre demande 1, 2 voire 6 mois avant la date de la manifestation, selon son envergure.

Recensement citoyen

Depuis la suspension du service national, le recensement des garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire est obligatoire et universel. Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le 1er octobre et le 31 décembre 2005 et non recensés doivent régulariser leur situation le 31 janvier 2022 au plus tard, auprès de la Mairie de leur domicile.

Se munir d'une pièce d'identité nationale, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents.

Conseils Municipaux

Téléchargez les **compte-rendus** des Conseils Municipaux sur www.soyaux.fr (Ma mairie). Consultez les **procès-verbaux** à la Mairie.

Prochains Conseils Municipaux : mercredi 15 décembre 2021 et lundi 28 février 2022 à 18h, auditorium de Soëlys.

Accueil des nouveaux arrivants

Futur(s) ou nouveau(x) sojaldicien(s), sojaldicienne(s), venez retirer votre pochette de bienvenue à la Mairie. Elle favorisera votre connaissance de la commune.

Demandez à figurer sur la liste des nouveaux arrivants afin de recevoir une invitation à un temps d'accueil qui vous sera dédié.

- ▶ Plus d'infos :
Mairie - 235 avenue du Général de Gaulle
Du lundi au vendredi, 9h/12h30 et 13h/17h
05 45 97 83 50 - mairie@mairie-soyaux.fr

Association de locataires Droit Au Logement Charente(s)

Défense des droits des locataires/bailleurs et gestion des problèmes de voisinage entre particuliers

Permanences gratuites du lundi au vendredi de 10h à 17h, sur rendez-vous

- ▶ Plus d'infos :
DAL 16 - 24 boulevard Léon Blum - Apt 1
05 16 75 92 49

Maison de Justice et du Droit Annexe

Point d'accès au droit répondant aux besoins des usagers en matière d'information et d'orientation dans toute démarche juridique.

Permanences gratuites du lundi au vendredi, 9h/12h30 et le mercredi, 14h/17h, rendez-vous conseillé.

▶ Conciliateur de justice

Mardis 7 et 21 décembre 2021, 11 et 25 janvier, 8 et 22 février et 8 mars 2022 de 10h à 12h, sur rendez-vous.

▶ Avocat

Mercredis 8 décembre 2021, 12 janvier, 9 février et 9 mars 2022 de 16h à 19h, sans rendez-vous.

▶ **France victimes 16** (aide aux victimes), **CIDFF16** (droit des femmes et de la famille).

- ▶ Plus d'infos :
Maison de Justice et du Droit Annexe
20 boulevard Léon Blum - 09 63 58 71 61 - mjdasoyaux@orange.fr

La CLEF

Apprentissage ou perfectionnement de la langue française, de l'écriture et du calcul pour adultes

Cours particuliers sur inscription

Vous aimez échanger, vous maîtrisez le français et avez envie de le transmettre? Prenez contact avec l'association et devenez bénévole!

- ▶ Plus d'infos :
La CLEF (Calcul Lecture Ecriture Formation)
Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau - 05 45 92 35 87 / 06 77 84 81 41

Permanence le 1^{er} vendredi de chaque mois (sauf en juillet et en août) de 15h30 à 16h30

Bibliothèque pour Tous

Horaires d'ouverture

- ▶ Mardi, mercredi et vendredi : 10h à 12h / 14h à 18h
- ▶ Jeudi : 14h à 18h

Tarifs

- Adhésion annuelle individuelle : 14 €
- Adhésion annuelle familiale : 16 €
- Adhésion trimestrielle : 5 €

Rendez-vous

- ▶ vente de livres : du 7 au 17 décembre,
- ▶ café-lecture : 25 janvier : romans graphiques ; 22 février : littérature et écologie, du monde arabe, de 10h à 11h,
- ▶ "Des livres et vous", venez partager vos coups de cœur : 20 janvier à 17h30,

Ateliers du mercredi

- ▶ pour les 6/9 ans : 26 janvier, autour de la BD ; 9 février, "Mardi Gras t'en va pas" et 16 mars, "Le printemps est arrivé", de 14h30 à 16h,
- ▶ pour les 9/12 ans : "Ecolo, c'est rigolo", de 14h à 16h à partir de janvier.

Lecture et bien-être

Vous êtes âgé(e), malade, en situation de handicap et dans l'incapacité de vous déplacer? Nous vous portons, à domicile, un choix de livres, à votre demande. Des audio-livres sont également à votre disposition.



Sésame

Accès gratuit à la Bibliothèque numérique de Charente pour les adhérents (journaux, livres, films, musique à télécharger). Rendez-vous sur : sesame.lacharente.fr.

Fermeture de la bibliothèque du 23 décembre 2021 au soir au 3 janvier 2022 inclus. Réouverture le 4 janvier 2022.

- ▶ Plus d'infos :
Bibliothèque pour Tous
Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau
05 45 69 75 87
bibpourtous_soyaux.16@orange.fr

Cyberbase

Un espace public numérique ouvert à tous pour découvrir l'informatique et Internet

- ▶ ateliers collectifs et accompagnements individuels pour les débutants et les plus aguerris sous forme de cycles : ordinateur, tablette/smartphone, administration en ligne,
- ▶ aide possible sur la zone de libre consultation,
- ▶ stages tout au long de l'année et conseils.

Fermeture de la Cyberbase du 24 décembre 2021 à 16h au 2 janvier 2022 inclus.

Possibilité de connexion depuis le CSCS FLEP (espace Jean Macé) durant cette période.

- ▶ Plus d'infos :
Cyberbase - Cédric Hauthier - Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau
06 85 53 79 49 - cyberbase.soyaux@gmail.com
CSCS FLEP - 9 bd Léon Blum - 05 45 93 11 58 - cscs.soyaux@orange.fr - www.cscsflep.com

Stages et séjour pendant les vacances de février

Stage multisports pour les 8/11 ans du 14 au 17 février 2022 - 9h/17h.

Stage percussions avec fabrication d'un instrument pour les 7/12 ans du 21 au 24 février 2022 - 14h/16h30.

Réalisés par des intervenants professionnels qualifiés.

Enfant de Soyaux : 15 € (sans repas) - 22 € (avec repas).

Enfant extérieur à Soyaux : 16,50 € (sans repas) - 24,50 € (avec repas).

Inscriptions sur l'Espace Famille ou sur RV à Soëlys, à partir du 1^{er} février 2022.

▶ Plus d'infos : **Mairie - Service des sports** 05 45 97 83 75 - **Vie culturelle** 05 45 97 87 24/25

Séjour à la montagne (Puy de Dôme) du 21 au 25 février 2022 pour les 8/14 ans.

Stage de scolarité numérique du 16 au 18 février 2022.

Stage e-administration et **stage photos** du 23 au 25 février 2022, pour adultes.

▶ Plus d'infos : **CSCS FLEP** - 05 45 93 11 58



Une centenaire à l'EHPAD La Croix du Maréchal

Originnaire d'Angoulême et arrivée à La Croix du Maréchal en 2019, Evelyne Fourgeaud a célébré ses 100 ans le 23 octobre dernier. Elle a, à cette occasion, partagé un repas et un magnifique gâteau d'anniversaire réalisé par le chef de cuisine, en compagnie des résidents, des équipes et de toute sa famille.

Entourée de fleurs, elle a reçu de nombreuses attentions et de chaleureux témoignages avec bonheur et fierté.

Déchets ménagers

Jours et horaires de sortie de vos sacs/bacs

▶ avenue du Général de Gaulle : sortez votre sac/bac noir le lundi soir et votre bac/sac jaune le jeudi soir, avant 20h (collectes réalisées le soir même à partir de 20h).

▶ autres rues : sortez votre bac/sac noir le mardi soir (collecte réalisée le mercredi matin à partir de 5h) et votre bac/sac jaune le lundi soir, avant 20h (collecte réalisée le soir même à partir de 20h).

Jours fériés, attention !

Lorsqu'un jour férié tombe entre le lundi et le vendredi, la collecte des bacs/sacs noirs du matin est décalée d'un jour. Retour à la normale à partir du dimanche. Celle des bacs/sacs jaunes est décalée à la semaine suivante, même jour.

Samedis 25 décembre 2021 et 1^{er} janvier 2022 : Aucune incidence pour les deux collectes.

Sapins de Noël et certains papiers-cadeaux, faites le bon geste !

▶ Les sapins naturels ou artificiels ne sont pas collectés en porte à porte. Ils doivent être apportés en déchetterie, dans la benne de "récupération des végétaux" pour les sapins naturels et dans la benne "déchets non valorisables" pour les sapins artificiels.

▶ Les papiers-cadeaux en plastique, à l'aspect particulièrement brillant et qui résistent quand on les déchire, ne sont pas recyclables. Jetez-les dans le sac noir ! Pourquoi ne pas opter pour un emballage réutilisable, tel que le furoshiki ?

7 sites de compostage publics

Venez déposer vos déchets de cuisine dans les bacs situés : rue Romain Rolland (près du parc Salvador Allende), boulevard Jean Jaurès, rue Jacques Offenbach (îlot Fréhel), rue Pierre Benoît, rue de la Cigogne, rue de la Dynamite, (près des Jardins Partagés du Champ de Manœuvre) et square des Marronniers.

À noter

Celui situé à la "Cueillette Fabulette" est également ouvert au public mais uniquement lors de leurs horaires d'ouverture (09 66 89 95 30 - 43 rte de St Marc).

Déchetterie - 15 chemin du Bressour - ZE de la Croix Blanche - 05 45 94 34 59

Du 15 octobre 2021 au 14 mars 2022 : 9h/12h et 14h/17h30.

Du 15 mars 2022 au 14 octobre 2022 : 8h30/12h et 14h/18h du lundi au vendredi - Fermeture le samedi à 18h30.

Fermée les dimanches et jours fériés.

▶ Plus d'infos :

Service déchets ménagers du GrandAngoulême - 0800 77 99 20
www.pluspropremaville.fr - www.facebook.com/pluspropremaville16



STGA - Carte de transport "Age d'Or" 2022

L'abonnement annuel à la carte "Age d'Or" de la STGA peut être octroyé par le CCAS à toute personne retraitée de 65 ans et plus.

Venez en faire la demande ou le renouvellement pour l'année 2022 à la mairie (sans rendez-vous) ou au CCAS (sur rendez-vous), du 29 novembre au 10 décembre.

Pièces à fournir :

▶ dernier avis de non-imposition (2021 sur les revenus 2020),

▶ carte d'invalidité,

▶ magicarte à puce.

Abonnements au choix :

▶ "Age d'Or Zen" : carte gratuite avec horaires à respecter.

▶ "Age d'Or Plein Jour" : carte payante sans contrainte d'horaires (participation du titulaire à hauteur de 107,10 €).

▶ Plus d'infos :

Mairie - CCAS - 14 boulevard Léon Blum
05 45 97 41 52 - ccas@mairie-soyaux.fr

Collecte de sang

Mardi 8 mars 2022 de 16h30 à 19h30
Espace Henri Matisse.

Prendre rendez-vous sur :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

▶ Plus d'infos :

Amicale des donneurs de sang volontaires et bénévoles de Soyaux
05 45 39 84 50
amicaledondusang.soyaux@gmail.com

Services administratifs municipaux

▶ Les services **Enfance, Education, Jeunesse, Vie associative, Vie culturelle et Sports** (situés à Soëlys, place Jean-Jacques Rousseau) sont ouverts de 9h à 12h30 et de 13h à 17h, du lundi au vendredi.

▶ L'accueil de la **Petite Enfance** (renseignements, réservations occasionnelles, inscriptions) et les **inscriptions scolaires / périscolaires** se font à Soëlys.

Fermeture de Soëlys au public du 24 décembre 2021 à 16h au 2 janvier 2022 inclus. Les services administratifs restent joignables par téléphone.

▶ Le **Multi-Accueil** "Les P'tits Loups" et la **Halte-Garderie** "La Courte Echelle" sont situés 2 rue André Gide.

▶ le **Relais Petite Enfance (ex RAM)**, le **Lieu d'Accueil Enfants-Parents** "Clair de Lune", le **Lieu Passerelle** sont situés au **Pôle Enfance**, 5 bis rue du Parc.

▶ Les services **Ressources Humaines, Finances** et le **Centre Communal d'Action Sociale** sont situés au **Pôle Administratif Municipal** (14 boulevard Léon Blum) et ouverts les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h et le mercredi de 9h à 12h30.

▶ Plus d'infos autres services :

Mairie - 05 45 97 83 50
www.soyaux.fr - mairie@mairie-soyaux.fr